

VOUS ALLEZ AVOIR UN **COROSCANNE**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen qui doit répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

LE SCANNER ET LA RADIOPHIE UTILISENT DES RAYONS X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. À titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement: c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM ET L'ÉCHOGRAPHIE N'UTILISENT PAS DE RAYONS X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

Madame, Monsieur

a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le coroscanner ou scanner des artères du cœur est un examen d'imagerie basé sur les rayons X avec injection d'un produit de contraste iodé qui permet de réhausser les vaisseaux.

Cet examen nécessite d'observer le cœur à un moment très court où il est immobile, temps variant de 100 à 300 milisecondes.

Le scanner du Pôle de Santé (ICT sp 128) de dernière génération permet de réaliser cet examen même chez des patients avec un rythme cardiaque élevé.

Il n'est plus nécessaire de donner des bêtabloquants pour ralentir le rythme cardiaque.

LE DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'examen des artères coronaires ne diffère en rien avec un examen banal d'imagerie thoracique ou de l'abdomen avec injection de produit de contraste.

La seule différence est que l'examen est réalisé avec une synchronisation de l'acquisition des images avec le rythme cardiaque.

Il sera donc posé des électrodes comme pour la réalisation d'un ECG.

L'examen étant injecté, une perfusion veineuse sera posée avant l'examen.

Pour la bonne réussite de l'examen, votre participation est fondamentale. Le manipulateur en imagerie vous entraînera en salle de préparation afin que vous puissiez faire une bonne apnée (blocage de la respiration).

L'acquisition elle même dure moins de 20 secondes.

RÉSULTATS

Une fois l'examen terminé, les données acquises vont être analysées à l'aide d'une console de post traitement d'images et d'un logiciel spécifique.

Les artères du cœur sont alors analysées une à une à la recherche de rétrécissements qui pourront être quantifiés.

Les parois du cœur et leur mobilité pourront également être analysables.

Ce travail demande au radiologue entre 20 et 40 minutes. Le résultat ne pourra donc pas vous être remis à la sortie du TDM. L'examen sera disponible quelques heures plus tard et vous aurez accès à votre compte rendu directement sur notre site internet www.icha.fr

LES INCONVÉNIENTS

Le scanner ne remplace pas la coronarographie. Les indications du coroscanner sont réservées aux suspicions de lésions coronaires, au dépistage de vos facteurs de risques et vos antécédents personnels et familiaux.

La coronarographie n'est plus un acte de dépistage mais doit aboutir à un acte interventionnel : pose de stent.

C'est un acte réalisé dans une salle de coronarographie, acte invasif où l'on monte une sonde dans les artères pour arriver aux artères du cœur et les traiter.

INCONVÉNIENT DU COROSCANNER

Les seuls inconvénients du coroscanner sont ceux liés à l'injection du produit de contraste comme dans tout autre examen de scanner.

L'irradiation n'est désormais pas plus importante que tout autre examen grâce au nouveau logiciel iDose qui permet de réduire les doses de rayons X de 40 à 60 % .

LIMITES DU COROSCANNER

Cet examen a un excellente valeur prédictive, c'est-à-dire que si cet examen est normal, vous pouvez être assuré de n'avoir aucune lésion.

Par contre, en cas de doute ou sur une lésion importante, une coronarographie sera réalisée dans un second temps.

Dans de rares cas, l'examen est ininterprétable (artéfact...) soit parce qu'il existe trop de calcifications sur les artères, soit parce que le rythme cardiaque est trop irrégulier ou que l'examen est flou à cause des mouvements lors du blocage respiratoire.